



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FORMULAIRE DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE TITRE  
DE SÉJOUR (AES, PREMIÈRE DEMANDE ET  
RENOUVELLEMENT)**

**NUMÉRO AGDREF** (si déjà titulaire d'un titre de séjour ou d'un visa long séjour):

*Où trouver mon numéro AGDREF ? Voir les modèles à la fin du présent formulaire.*

**Cocher l'une des trois cases correspondant à votre situation :**

**Première demande/Régularisation  
Renouvellement  
Renouvellement suite à changement de statut**

**I – ETAT-CIVIL ET INFORMATIONS GENERALES**

M.            Mme            **NOM / Prénom** :

**Nationalité** :

*Nom d'épouse :*

**Date et lieu de naissance** : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre père :

Nom et prénom de votre mère :

**Adresse** :

**Numéro de téléphone** :

**Date de votre dernière entrée en France** :

Êtes-vous entré(e) sous couvert d'un (*cocher la case correspondante*) :

Visa court séjour valable du : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Visa long séjour valable du : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

*(Si l'une de ces deux cases est cochée, joindre la copie du visa concerné avec ce formulaire)*

Êtes-vous titulaire d'un titre de séjour délivré dans l'U.E. :

*(Si oui, joindre une copie du titre de séjour avec ce formulaire)*

## **II- SITUATION FAMILIALE**

**Êtes-vous célibataire ?**

**Êtes-vous marié ?**

*Si oui :*

Date du mariage :

Lieu du mariage (*commune et pays*) :

Nom et prénom du conjoint :

Nationalité du conjoint :

Pays de résidence du conjoint :

N° de la pièce d'identité du conjoint (*carte d'identité française ou titre de séjour*) :

**Êtes-vous divorcé ?**

**Êtes-vous séparé ?**

**Êtes-vous veuf(ve) ?**

**Vivez-vous maritalement, en concubinage, ou êtes-vous pacsé(e) ?**

*Si oui :*

Nom et prénom du concubin :

Nationalité du concubin :

Pays de résidence du concubin :

N° de la pièce d'identité du concubin (*carte d'identité française ou titre de séjour*) :

Date et lieu de signature du PACS : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Depuis quand vivez-vous avec votre concubin sur le sol français (en comptant les années de vie commune avant la signature du PACS) :

**Avez-vous des enfants mineurs nés et/ou résidant en France ?**

*Si oui, précisez pour TOUS vos enfants mineurs nés et/ou résidant en France :*

Nationalité :

Date d'entrée en France :

**Vos enfants sont-ils scolarisés en France ?**

*Si oui, depuis quelle date sont-ils scolarisés en France ? :*

**Détenez-vous l'autorité parentale sur vos enfants mineurs résidant en France ?**

**Contribuez-vous à l'entretien, à l'éducation et aux besoins de vos enfants en France ?**

**Exercez-vous une activité professionnelle en France ?**

*Si oui* : Précisez la nature de l'activité :

Précisez la période d'activité (*date de début et date de fin*) :

### **III- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER**

**Si vous en avez connaissance, précisez le fondement juridique de votre demande :**

- AES CST « VPF » (L313-14 / L313-14-1) *Critères circulaire Valls*
- AES CST « salarié/trav.temporaire » (L313-14 / L313-14-1) *Critères circulaire Valls*
- CST/CSP « VPF » Liens pers./familiaux (L313-11 7°)
- CST/CSP « VPF » Conjoint de Français » (L313-11 4° – L211-2-1)
- CST/CSP « VPF » Parent d'enfant français » (L313-11 6°)
- CST/CSP « VPF » Mineur en Fce depuis l'âge de 13 ans (L313-11 2°)
- CST/CSP « Salarié » (L313-10 1°) CST « Travailleur temporaire » (L313-10 2°)
- CST/CSP « Commerçant/Prof.Libér. » (L313-10 3°)
- CST/CSP « Etranger malade » (L313-11 11°)
- CST/CSP / Autre fondement (à préciser) :
- 1ère CR 10 ans ou RLD 10 ans : fondement (à préciser) :
- « Citoyen UE » ou « Membre de famille UE » Carte UE (L121-1) Carte UE Permanente (L122-1)
- « Membre de famille d'UE/PAYS TIERS » Carte UE (L121-3) Carte UE Permanente (L122-1)

Ce formulaire doit être complété et envoyé par mail à l'adresse suivante : [pref-immigration@var.gouv.fr](mailto:pref-immigration@var.gouv.fr)

Dès réception, le bureau de l'immigration vous transmettra par mail le dossier et la liste des pièces correspondant à votre situation. Votre dossier complet devra ensuite être transmis au bureau de l'immigration par voie postale, **dans un délai de 15 jours**, à l'adresse suivante :

Préfecture du Var  
Bureau de l'immigration  
CS 31209  
83070 TOULON CEDEX

**Toute demande de titre de séjour reçue directement en préfecture sans saisie préalable du service immigration par la boîte mail indiquée, vous sera retournée sans instruction préalable.**



Ce formulaire ne doit pas être utilisé pour les demandes de renouvellement des cartes de résident de 10 ans pour lesquelles les dossiers peuvent être transmis directement par voie postale.

## Où trouver mon numéro AGDREF ?

*-Titre délivré après 2011 : sur le côté à droite*



*-Visa long séjour valant titre de séjour :*

